

# Conseils de santé publique relatifs à la variole simienne (mpox) à l'intention des personnes vivant dans des camps, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des migrants

07 octobre 2024

## Vue d'ensemble

La variole simienne (mpox)<sup>1</sup> est une infection virale qui se propage dans de nombreux pays. Toute personne en contact rapproché avec une personne atteinte de mpox est à risque, mais certaines personnes présentent un risque accru d'infection et doivent prendre des précautions supplémentaires pour se protéger et protéger leur entourage.

Étant donné que le virus peut se propager par contact physique étroit, les endroits où des personnes vivent ou restent à proximité d'autres personnes – connus sous le nom de structures collectives – présentent un risque plus élevé de transmission si le virus est présent. Il s'agit notamment de camps officiels et de camps informels, de structures analogues et de communautés d'accueil, où les personnes partagent souvent des espaces tels que des toilettes, des salles de bains, des zones de couchage, des cuisines et des zones collectives. Ces lieux peuvent en outre inclure des articles partagés tels que des couverts, de la literie et des vêtements, susceptibles également de contribuer à la transmission. Dans ces espaces, il peut être difficile d'isoler une personne atteinte de mpox, ce qui augmente le risque de transmission.

Ces conseils de santé publique fournissent des informations et des recommandations visant à réduire le risque de transmission de la mpox dans les endroits où les personnes vivent à proximité les unes des autres, en particulier dans les camps et les structures analogues dédiées aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ainsi que dans les hébergements destinés aux migrants.

Les recommandations sont fondées sur les connaissances actuelles en matière de propagation de la mpox et sur les mesures efficaces de prévention et de lutte contre l'infection. Elles ont pour but d'aider les personnes dans ces contextes à se tenir informées, à identifier des solutions locales et à participer à des discussions communautaires sur la façon de se protéger et de protéger les autres. Il s'agit de conseils pratiques favorisant une riposte rapide et inclusive aux flambées épidémiques. Ces conseils peuvent changer au fur et à mesure que des données probantes supplémentaires sont mises à disposition. Pour connaître les dernières mises à jour, consultez le site [www.who.int](http://www.who.int) et la page des conseils au public (en anglais) ([who.int](http://who.int)).



<sup>1</sup> Maladie également appelée orthopoxvirose simienne, anciennement variole du singe.

## À qui s'adresse ce document ?

Ce document présente des conseils de santé publique sur la réduction du risque lié à la mpox pour les personnes vivant dans les camps, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants et les communautés d'accueil. Il est destiné à l'usage :

- des ministères concernés, tels que ceux responsables de la santé, de la protection sociale, du logement, de l'immigration, de la santé mentale et de la pauvreté des enfants ;
- des autorités locales, infranationales et nationales ;
- des responsables d'établissement, prestataires de services, gestionnaires de camps et autorités compétentes ;

- des organisations humanitaires, réseaux confessionnels et organisations de la société civile ;
- des professionnels de la santé et tous les cadres d'agents de santé ;
- des dirigeants communautaires et des travailleurs sanitaires et sociaux communautaires ;
- des réseaux dirigés par des pairs et des bénévoles qui travaillent dans ces contextes ;
- des personnes vivant dans des structures collectives, telles que les camps de personnes déplacées et de réfugiés, et les établissements informels et centres de transit ; et
- des personnes participant à l'intervention d'urgence dans le contexte de l'épidémie de mpox.

# Adaptation des conseils de santé publique aux contextes locaux



Les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les migrants qui séjournent dans des camps, des structures analogues et des contextes communautaires peuvent être exposés à un risque plus élevé d'infection à mpox en raison des conditions de vie surpeuplées, de l'insuffisance des services sanitaires, de l'accès limité à l'information sanitaire et aux soins de santé, de la stigmatisation ou de la discrimination accrue et de la difficulté à obtenir de la nourriture et de l'eau.

Pour lutter efficacement contre la mpox dans ces milieux, il faut des interventions adaptées au contexte et à la situation locale. Des obstacles tels que le manque d'information dans les langues locales, les options de soins imprécises ou limitées et la faible confiance dans les services peuvent retarder le test de diagnostic et le traitement, entraînant une maladie prolongée et un risque accru de transmission dans ces contextes. Il est essentiel de s'engager auprès des résidents, en particulier ceux qui présentent un risque plus élevé de contracter la mpox ou de subir une issue plus grave, afin de déterminer des solutions locales et réalisables pour chaque milieu particulier.

La surpopulation, l'accès limité à l'eau et l'insuffisance des installations d'assainissement et d'hygiène peuvent entraver, pour les résidents des camps et des structures analogues, le respect des mesures de santé publique standard. Par exemple, il peut être difficile de se laver les mains fréquemment et de prendre soin des personnes présentant des symptômes de mpox et de les isoler. Les orientations doivent donc être adaptées au contexte et il convient d'étudier des solutions innovantes et acceptables à l'échelle locale.

Pour prévenir la propagation de la mpox au sein des camps et des structures analogues, et pour obtenir une efficacité optimale, les activités et les conseils suivants devraient être adaptés au contexte, en collaboration avec les autorités des camps et les représentants communautaires.



# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



## 1. Prévenir la transmission

**Fournir aux résidents un accès à des informations exactes et à jour sur la façon de se protéger et de protéger les autres contre la mpox.**

- Travailler avec les communautés touchées pour adapter, à leur contexte local, les messages clés sur la prévention.
- Garantir que les messages sont disponibles dans les langues pertinentes et selon des formulations claires et simples, que tout le monde peut comprendre. Il convient que les messages soient diffusés par la voie de plateformes et de personnes que les sujets à risque connaissent et en qui ils ont confiance.

**Les principaux messages destinés aux personnes à risque de contracter la mpox sont les suivants.**

- La mpox peut se transmettre par contact étroit de personne à personne, y compris par le toucher, les baisers et les rapports sexuels oraux, vaginaux et anaux. La transmission peut également avoir lieu au contact de la literie, de serviettes, de surfaces ou d'objets contaminés.
- La mpox peut provoquer une éruption cutanée et d'autres symptômes tels qu'un gonflement des ganglions lymphatiques, de la fièvre, des maux de tête, des maux de gorge, des douleurs musculaires, des douleurs dorsales et un manque d'énergie.
- Pour vous protéger et protéger les autres, procédez comme suit.
  - » Soyez au courant des symptômes à surveiller.
  - » Évitez tout contact étroit avec une personne qui a reçu un diagnostic de mpox ou qui présente des symptômes.
  - » Ne partagez pas la literie, les serviettes, les vêtements ou tout autre objet personnel qui aurait pu entrer en contact avec une personne présentant des symptômes confirmés ou possibles.

- » Consultez un professionnel de santé et faites-vous tester si vous avez été exposé ou si vous présentez des symptômes.
- » Discutez de manière franche et sans jugement avec les personnes avec lesquelles vous avez un contact étroit (en particulier un contact sexuel) concernant tout symptôme.
- » Envisagez de réduire le nombre de vos partenaires sexuels, si ceci est réaliste.
- » Si vous pensez avoir contracté la mpox, évitez les relations sexuelles et les contacts rapprochés avec d'autres personnes jusqu'à ce que vous ayez effectué un test et reçu un diagnostic de la part d'un prestataire de santé.
- » Faites-vous vacciner si vous en avez la possibilité.



# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



## **Fournir des conseils ciblés aux groupes présentant un risque plus élevé d'infection ou de complications.**

- S'assurer que les femmes enceintes comprennent les risques de contracter la mpox pendant la grossesse et l'importance d'éviter les contacts étroits avec toute personne qui présente des symptômes ou qui a reçu un diagnostic de mpox.
- Informer les femmes allaitantes de la façon dont elles peuvent se protéger et protéger leurs enfants lorsqu'elles allaitent, si elles ou leurs enfants présentent des symptômes ou ont reçu un diagnostic de mpox.
- Lorsqu'elle est disponible, promouvoir la vaccination pour les groupes à haut risque, notamment les personnels de santé et d'aide à la personne, les contacts étroits d'une personne atteinte de mpox, les femmes enceintes, les personnes vivant avec le VIH et les travailleurs du sexe.

- Là où il est possible de le faire sans danger, conseiller aux travailleurs du sexe d'arrêter cette activité ou de réduire le nombre de partenaires sexuels au cours d'une flambée épidémique de mpox.
- Collaborer avec les responsables des camps, les prestataires de services et les organisations de la société civile pour aborder les dispositifs de subsistance et de protection sociale à destination des travailleurs du sexe, ce qui réduira la transmission et empêchera les nouvelles infections.

## **2. Garantir la lutte anti-infectieuse ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène**



### **Mettre en œuvre des mesures de prévention et de maîtrise des infections, en tenant compte des ressources disponibles.**

- Promouvoir le lavage des mains dans les camps et les structures analogues en installant des stations de lavage des mains munies d'eau et de savon dans tous les lieux de rassemblement.
- Conseiller aux membres de la communauté de ne pas entrer dans les habitations ou les chambres des personnes atteintes de mpox, isolées à domicile.
- Encourager les personnes atteintes à couvrir leurs lésions et à porter un masque médical en présence d'autres personnes.
- Envisager d'étendre l'utilisation de transferts en espèces ou de bons pour les personnes touchées par la mpox afin de leur permettre d'acheter des articles essentiels tels que des aliments et des produits d'hygiène.

- Si possible, surveiller les chaînes d'approvisionnement des marchés et les prix des denrées alimentaires et des biens pour prévenir l'inflation, laquelle peut avoir des répercussions sur les personnes à faible revenu.

### **Prévenir la transmission de la mpox de l'animal à l'être humain et de l'être humain à l'animal.**

- Dans les milieux où la mpox est présente depuis longtemps, la propagation peut également avoir lieu par contact animal-être humain lors de la manipulation, de la chasse ou de la préparation de la viande pour les repas.
- Travailler en coordination avec les autorités compétentes pour lutter contre les rongeurs et les petits mammifères. Il convient que les résidents évitent tout contact avec les animaux sauvages.

# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



- Conseiller de ne pas toucher les animaux malades ou morts ou recommander d'interdire aux enfants de toucher ces derniers.
- Mettre en place des procédures pour se procurer en toute sécurité tous les produits carnés, y compris la viande de brousse. Il convient que les viandes et produits carnés soient bien cuits avant d'être consommés.
- Conseiller aux personnes atteintes de mpox d'éviter tout contact avec les animaux, y compris le bétail domestique ou les animaux de compagnie.

- Collaborer avec les chasseurs, les négociants et les vendeurs d'animaux sauvages et de viande de gibier sauvage, les prestataires de soins animaliers et les autres personnes manipulant des animaux ou des produits d'origine animale pour évaluer leur risque ; élaborer des stratégies locales pour réduire leur risque.

## 3. Aider les personnes atteintes de mpox à identifier les symptômes à un stade précoce et à accéder au diagnostic et aux soins



**Aider les résidents à identifier rapidement les symptômes et à obtenir l'aide dont ils ont besoin. Il est important de veiller à ce que les personnes symptomatiques reçoivent des soins immédiats, non seulement pour leur rétablissement personnel, mais aussi pour enrayer les flambées épidémiques.**

- Établir des canaux de communication clairs et fiables afin que les résidents sachent quand et comment obtenir des soins relatifs à la mpox.
- Garantir l'accès au test de diagnostic pour les personnes qui présentent des symptômes de mpox, au moyen des services de santé disponibles.
- Si les services ne sont pas disponibles, plaider auprès des autorités compétentes pour une meilleure prestation.

### **Prendre soin des personnes atteintes de mpox.**

- Il est important de fournir des soins de soutien précoces aux personnes atteintes de mpox en vue de prendre en charge leurs symptômes et d'éviter toute complication ultérieure. Les soins peuvent inclure un soutien pour soulager la douleur, une aide pour soigner les éruptions cutanées et les lésions, une assistance pour s'isoler efficacement et pour surveiller des affections plus graves telles que des infections cutanées ou pulmonaires ou des problèmes oculaires.
- Les personnes atteintes d'une forme bénigne et sans complications peuvent s'isoler à domicile ou dans une zone d'isolement dédiée. Les personnes présentant un risque plus élevé de complications, comme les enfants, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli, y compris celles vivant avec une infection à VIH non traitée ou non maîtrisée, peuvent développer une forme grave de la maladie et devraient demander conseil à leur prestataire de santé local pour savoir où elles peuvent se rétablir en toute sécurité jusqu'à ce qu'elles ne soient plus contagieuses.
- Pour un rétablissement optimal, il est nécessaire de rester hydraté, de bien manger et de dormir. Déterminer de quelle manière les résidents peuvent avoir accès à de l'eau, à des aliments nutritifs et quel est le soutien nécessaire pour un repos adéquat.

# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



- Mettre l'accent sur la fourniture d'un soutien adapté aux personnes à risque élevé, telles que celles dont le système immunitaire est affaibli ou qui ont des problèmes de santé sous-jacents, les personnes vivant avec le VIH, les femmes enceintes et les enfants.
- Afin d'accélérer le rétablissement, garder les lésions cutanées sèches et découvertes autant que possible pour une guérison optimale et pour prévenir les complications telles que les infections. Toujours couvrir les lésions cutanées et porter un masque médical en présence d'autres personnes afin d'éviter les infections.
- Prendre des médicaments contre la douleur et la fièvre, en fonction des conseils de santé prodigués.
- Fournir aux personnes malades un accès abordable à des médicaments contre la douleur et la fièvre, y compris des médicaments adaptés aux enfants.
- Il convient que les personnes atteintes de mpox soient informées des signes qui devraient les inciter à consulter rapidement un médecin.
- Les antibiotiques (médicaments qui combattent les infections bactériennes) ne sont pas nécessaires pour les personnes atteintes de mpox non compliquée. Si les lésions cutanées sont infectées par une bactérie, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser des antibiotiques pour lutter contre l'infection.
- L'eau salée peut améliorer les symptômes d'inconfort buccal chez certaines personnes. Elle peut être utilisée quatre fois par jour.
- Encourager l'hygiène des mains (le lavage des mains), à l'eau et au savon ou avec un produit hydroalcoolique, avant et après avoir touché les lésions.
- Offrir des services de soutien social et émotionnel aux familles qui font face à la maladie, en particulier celles qui sont isolées, afin de prévenir les sentiments de solitude et d'abandon.
- De plus amples informations sur les mesures préventives et les soins aux personnes atteintes de mpox sont disponibles ici.

## **Suivre les conseils des autorités sanitaires locales et les voies d'orientation établies pour le traitement et l'isolement des personnes atteintes de mpox, en veillant à ce que les patients bénéficient de structures d'isolement appropriées.**

- Dans le cadre d'un isolement à domicile, les personnes atteintes doivent s'isoler près de leur famille, si possible. Dans ce cas, une pièce supplémentaire, une tente supplémentaire ou un autre type d'hébergement sera prévu, où le patient pourra s'isoler tout en étant soigné par sa famille ou ses amis.
- Pour les personnes atteintes qui n'ont pas la possibilité de s'isoler à domicile, et pour lesquelles une hospitalisation n'est pas nécessaire (voir les orientations opérationnelles sur les soins et l'isolement à domicile), collaborer avec les autorités locales et les autorités du camp pour établir des zones d'isolement sûres et assistées.
- Les zones d'isolement doivent disposer d'eau potable en quantité suffisante pour la boisson, l'hygiène personnelle et la salubrité de l'environnement, un assainissement adéquat et le lavage des mains à l'eau et au savon pour les patients et les personnes chargées des soins.
- Veiller à ce que les personnes qui s'isolent dans des espaces dédiés ou des zones d'isolement reçoivent de la nourriture, des produits d'hygiène et d'autres produits de base.
- Les agents qui pénètrent dans la zone d'isolement devront recevoir une formation sur les mesures de lutte anti-infectieuse, y compris l'hygiène des mains, et l'utilisation d'un équipement de protection individuelle (masque de protection respiratoire [par exemple N95 et FFP2], blouses, gants et articles chaussants dédiés) s'ils effectuent des activités de nettoyage ou de lessive ou lorsqu'ils se trouvent à moins d'un mètre de l'espace occupé par une personne atteinte de mpox.
- Il convient également que les personnes chargées des soins respectent les mesures de lutte anti-infectieuse recommandées et portent des masques médicaux et des gants jetables lorsqu'ils se trouvent à moins d'un mètre de la personne atteinte. Les personnes atteintes de mpox doivent couvrir leurs lésions et porter des masques médicaux.

# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



- Idéalement, une douche et des toilettes ou des latrines dédiées devraient être prévues pour les personnes atteintes de mpox. Cependant, les camps et les structures analogues disposent généralement de latrines et de toilettes partagées. S'il s'agit de toilettes en position accroupie, il convient de procéder à un nettoyage courant. Si les personnes atteintes de mpox utilisent des toilettes en position assise, il convient après utilisation de procéder à un nettoyage à l'eau savonneuse ainsi qu'à une désinfection avec une solution chlorée à 0,05 %, avec une durée de contact d'une minute ; idéalement, la personne infectée, ou la personne chargée des soins, devrait appliquer cette procédure.
- Travailler avec la communauté pour élaborer un soutien approprié pour les familles avec enfants, y compris des nourrissons, dont un membre est

en isolement. Les enfants peuvent être à risque de complications et de forme grave de la maladie, et avoir besoin d'un soutien spécifique.

- Tenir compte de l'incidence de l'isolement sur la sécurité du ménage, y compris la sécurité alimentaire, la garde d'enfants, les soins à une personne âgée ou handicapée ou atteinte d'une maladie chronique et les risques en matière de protection (par exemple, si l'enfant ou une autre personne vulnérable ou dépendante est exposée à une négligence ou une maltraitance potentielle).
- Veiller à ce que des mesures de protection soient explicitement mises en place et disponibles en vue de fournir le soutien nécessaire, d'une manière acceptable à l'échelle locale.

## 4. Protéger les agents de santé

### Soutenir les agents de santé et les bénévoles en santé communautaire et en travail social.

- Identifier et collaborer avec les prestataires de santé formels et semi-formels. S'assurer qu'ils disposent de la formation et de l'expertise nécessaires pour identifier les signes et les symptômes de la mpox chez les personnes exposées ou atteintes, ainsi que pour fournir des conseils sur la prévention et la recherche de soins.
- Dans certains contextes, des agents de santé communautaires sont chargés d'effectuer la recherche des contacts. Dans ce cas, s'assurer que des processus et une formation soient en place pour effectuer la recherche des contacts d'une manière sensible et respectueuse, qui ne renforce pas la stigmatisation ni la discrimination et qui permette de maintenir la confiance au sein de la communauté. Réfléchir à la façon dont ces actions cruciales peuvent être intégrées à d'autres activités de santé communautaire essentielles au sein du camp. Lors de la recherche des contacts, maintenir une distance d'au moins un mètre et éviter d'entrer dans le domicile des personnes atteintes de mpox.
- S'assurer que les personnels de santé et d'aide à la personne qui interagissent avec une personne

atteinte de mpox disposent d'une solution hydroalcoolique pour les mains, de l'équipement de protection individuelle approprié (blouses, gants, masque de protection respiratoire [tel que N95 et FFP2]) et d'une protection oculaire, et qu'ils ont reçu une formation sur les modalités d'utilisation et d'élimination. En l'absence d'équipement approprié, il convient que les personnels de santé et d'aide à la personne n'entrent pas dans l'habitation et maintiennent une distance d'au moins un mètre avec la personne atteinte de mpox.

- Veiller à ce qu'une formation adéquate soit disponible pour les bénévoles et les agents de santé communautaires afin de renforcer les compétences en communication interpersonnelle. Cette action facilitera une communication ouverte sur la maladie, comblera les lacunes en matière d'information et aidera à répondre aux besoins spécifiques et aux préoccupations des résidents.



# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



## 5. Combattre la stigmatisation

**La stigmatisation influence grandement la façon dont les personnes réagissent aux crises de santé publique et affecte les personnes malades, provoquant souvent la peur, la discrimination et l'isolement social.**

- La stigmatisation et la discrimination en lien avec toute maladie, y compris la mpox, ne sont jamais acceptables. En effet, celles-ci peuvent avoir de graves répercussions sur les résultats en matière de santé et entraver la riposte à la flambée épidémique en rendant les gens réticents ou incapables de se faire connaître ou de solliciter des soins. Le risque de transmission s'en trouve ainsi augmenté.
- Les établissements de santé constituent souvent le premier point de contact pour les personnes qui présentent des symptômes de mpox. Il convient que les agents de santé utilisent un langage respectueux et inclusif et traitent toutes les personnes avec dignité et confidentialité.
- Former et soutenir les agents de santé afin d'éviter le langage stigmatisant et de reconnaître les préjugés inconscients.
- Créer des mécanismes permettant aux patients de signaler la stigmatisation ou la discrimination dans les établissements de santé. Ces systèmes devraient garantir un suivi rapide et des mesures correctives.
- Des services inclusifs devraient être mis en place pour les migrants, les populations mobiles, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés, notamment en utilisant un langage adéquat, des recommandations et des options de traitement adaptées à la culture afin que les groupes vulnérables puissent accéder aux services de santé sans craindre d'être stigmatisés, arrêtés ou expulsés.
- La diffusion d'informations exactes sur la mpox par la voie de réseaux de bénévoles communautaires et de réseaux professionnels, ainsi que parmi les résidents des camps et les migrants, peut contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination. S'appuyer sur des sources d'information fiables, telles que les autorités sanitaires compétentes, les ministères de la Santé ou l'OMS.

- Aider les agents et bénévoles communautaires à protéger leur propre santé physique et mentale afin qu'ils puissent travailler en toute confiance, sans stigmatisation ni discrimination.
- Veiller à ce que des mécanismes de retour d'information et de signalement sûrs et accessibles soient disponibles afin que les membres de la communauté, les agents et les bénévoles communautaires puissent signaler les rumeurs et les incidents en matière de stigmatisation ou de discrimination, et avoir accès à des services de soutien en santé mentale.
- Collaborer avec les autorités sanitaires pour promouvoir la diffusion d'informations exactes et non stigmatisantes.

# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



## 6. Communiquer, mobiliser et soutenir de manière proactive

### Communication et mobilisation.

- Écouter et répondre aux questions et aux préoccupations des résidents au sujet de la mpox afin de comprendre leurs besoins et leurs capacités locales. Il est essentiel de maintenir la confiance entre les résidents, les prestataires de santé, les gestionnaires et les autorités des camps, notamment grâce à une communication et à un retour d'information réguliers et bidirectionnels.
- Mettre en place des mécanismes de retour d'information transparents, sûrs, accessibles, qui tiennent compte des enfants et des questions de genre, en fonction des préférences des communautés en matière de canaux de signalement, et qui permettent aux personnes les plus à risque d'exprimer leurs opinions et leurs plaintes.
- Réfléchir à la façon de mobiliser et d'impliquer les résidents : par exemple, en les interrogeant sur les solutions réalistes et pratiques qui, selon eux, pourraient fonctionner et en leur demandant de suggérer leurs propres solutions.
- S'assurer que les possibilités de participer soient accessibles à un large éventail d'acteurs communautaires, y compris les personnes handicapées et les membres de groupes minoritaires.
- Lorsque le risque lié à la mpox est élevé ou préoccupant : organiser des dialogues communautaires pour comprendre les principales préoccupations, les lacunes en matière d'information et la désinformation concernant la maladie. Collaborer avec les acteurs communautaires pour répondre aux besoins et maintenir l'engagement grâce aux réseaux disponibles dans les camps. Il est probablement préférable de travailler avec les réseaux de confiance existants plutôt que d'établir de nouveaux systèmes de coordination.
- S'assurer que les bonnes personnes soient présentes aux discussions pour répondre aux questions sur d'autres problèmes de santé et priorités dans les camps, de sorte qu'il règne un sentiment d'écoute et de prise en compte en ce qui concerne les questions, préoccupations et suggestions.
- Sur la base des commentaires recueillis auprès des résidents, élaborer des supports de communication

sur les risques et des supports d'information publique adaptés au contexte de flambée épidémique et aux besoins spécifiques des communautés touchées, notamment les langues locales et les canaux de communication de confiance, et adaptés aux niveaux d'alphabétisme locaux.

- Veiller à ce que les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les migrants aient accès à l'information dans leur langue commune et puissent accéder à l'information via leurs canaux de communication préférés.
- Surveiller et répondre aux rumeurs, à la désinformation et aux craintes entourant la mpox, en travaillant avec les dirigeants communautaires et les personnes influentes de confiance pour dissiper les mythes et encourager la coopération dans le cadre des mesures sanitaires.
- Surveiller et combattre de manière proactive la stigmatisation et la discrimination liées à la mpox dans le cadre de la stratégie de communication et de mobilisation communautaire.
- Activer des réseaux d'organisations de la société civile, d'agents de santé des camps, de bénévoles communautaires et de voix communautaires influentes pour diffuser des informations précises, contextualisées et non discriminatoires sur la mpox.
- Si possible, établir des partenariats, promouvoir et utiliser les mécanismes et les capacités de soutien locaux existants qui contribuent à assurer la sécurité des camps et des résidents ou à aider les personnes atteintes de mpox à se rétablir.
- Fournir des mises à jour opportunes, transparentes et régulières sur la situation de la mpox dans le camp ou dans la communauté afin de tenir les résidents informés et de les rassurer.



# Principales activités propres au contexte dans le cadre de la gestion des flambées épidémiques de mpox



## Priorités relatives à la protection.

- Veiller à ce que les personnes atteintes de mpox ne soient pas exclues de l'aide humanitaire en cours, comme l'approvisionnement alimentaire et sanitaire ainsi que le soutien en matière de protection, consécutivement à l'obligation de s'isoler ou à un comportement discriminatoire.
- Veiller à ce que les enfants atteints de mpox reçoivent les meilleurs soins de référence et la meilleure alimentation possible, y compris la supplémentation en vitamine A, la réhydratation orale, les soins de la peau et le soulagement de la douleur, au besoin, afin de favoriser un rétablissement complet sans complications.
- Une attention particulière devrait être accordée aux groupes à haut risque de forme grave de la maladie, notamment les femmes enceintes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH, les personnes âgées, les personnes immunodéprimées et les personnes handicapées. Adapter les messages et mobiliser les réseaux communautaires (y compris par la voie d'agents de santé communautaire et de dispensaires de soins prénatals) pour atteindre efficacement ces groupes avec des informations précises et un soutien adapté.
- L'inconduite sexuelle, comme l'exploitation sexuelle, les abus et le harcèlement, ne devrait jamais être tolérée ni ignorée. Garantir que tous les nouveaux personnels sont contrôlés et approuvés et signent un code de conduite avant de commencer à travailler.
- Dispenser une formation sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels à tous les agents de santé et bénévoles communautaires.

- Sensibiliser les communautés à leurs droits à une assistance gratuite, à une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels, à des mécanismes de signalement confidentiels, ainsi qu'à des informations sur les endroits où les personnes victimes d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels peuvent recevoir du soutien et de l'aide.
- Veiller à ce que les personnes atteintes de mpox aient accès au dépistage du VIH et aux soins correspondants.

## Remarque relative à la coordination.

Guidée par les gestionnaires et autorités des camps, une coordination solide entre les partenaires et avec les résidents contribuera à réduire les redondances et à faire en sorte que les besoins des communautés vivant dans les camps et les milieux communautaires soient correctement pris en compte. Les activités et les recommandations du présent document devraient faire l'objet de discussions et d'un accord avec les parties prenantes locales (y compris les résidents) afin de promouvoir la synergie et l'action coordonnée, d'améliorer l'accès aux services dans ces contextes et de contribuer à fournir certaines considérations pour la coordination des camps, les groupes de cas et autres réseaux d'intervention humanitaire (discussion, adaptation, intégration).

Le Service collectif dispose d'outils pour aider à coordonner la communication sur les risques et la mobilisation communautaire. Visitez (en anglais) : [www.rcce-collective.net](http://www.rcce-collective.net)

